

“ Trente (concile de) ”

Bruno Restif

► To cite this version:

Bruno Restif. “ Trente (concile de) ”. Dictionnaire d’Histoire de Bretagne, 2008, p. 736. halshs-02963218

HAL Id: halshs-02963218

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02963218>

Submitted on 17 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bruno Restif, « Trente (concile) », in Jean-Christophe Cassard, Alain Croix, Jean-René Le Quéau, Jean-Yves Veillard (dir.), *Dictionnaire d'histoire de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2008, p. 736 :

Trente (concile)

Ouvert en 1545 dans la ville d'Italie du Nord qui lui donne son nom, et clos en 1563, il est le point d'ancrage de la Réforme catholique, ce qui lui confère une importance historique fondamentale, pour la Bretagne comme pour le reste de la Catholicité. Sept évêques bretons participent au concile, deux en tant qu'ambassadeurs et cinq en tant que pères conciliaires. Cependant, dans les années 1570 et 1580, la volonté d'appliquer les décrets du concile n'est effective que dans le diocèse de Nantes, dirigé par Philippe du Bec, et surtout dans celui de Rennes, dirigé par Aymar Hennequin. Les troubles de la dernière décennie du siècle sont un obstacle à la mise en œuvre des décisions prises à Trente, même si le Parlement ligueur réuni par le duc de Mercœur déclare recevoir les canons du concile. C'est donc le XVII^e siècle qui est le grand siècle de la mise en œuvre de la Réforme catholique, mais la chronologie du processus est complexe et présente des différences géographiques. La Réforme catholique est appliquée plus précocement et avec une plus grande intensité en Haute qu'en Basse-Bretagne, ainsi dans le diocèse de Saint-Malo où cette application commence réellement dès les années 1610. La Réforme catholique détermine en fait une large part de la vie religieuse jusqu'au XIX^e siècle inclus, et il faut attendre le concile de Vatican II, qui ouvre en 1962, pour que les décrets du concile de Trente soient considérés comme caducs.

Bruno Restif